



Résultats des élections

Présentation du Conseil Municipal et résultats du scrutin (p3)

A Saintines...

Salon de tatouage TEDINK TATTOO (p13)



Crise sanitaire

Continuité des services, mobilisation du personnel et des élus (p6)

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi 15h à 19h

Jeudi 9h à 12h

Vendredi 14h à 17h

Samedi 9h à 12h (sauf juillet et aout)

Accueil téléphonique tous les jours sauf le mercredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mot du Maire



DESMOULINS Jean-Pierre
Maire

Directeur de la publication
DESMOULINS Jean-Pierre

Rédaction

ANDRE Sébastien
DEBRAY Delphine
RIBOULEAU Geneviève
COIGNY Jeanine
CONNELL Sandrine
DUQUENNE Julien
ALVES Corinne
LEDUC Jessica

Conception

ANDRE Sébastien

Mairie de Saintines
2 place Foch
60410 Saintines
03.44.40.97.06
03.44.40.99.27 (fax)
mairie@saintines.fr

La crise sanitaire que nous avons vécue est inédite et sans précédent car elle a laissé des traces profondes et irréversibles. Elle nous a obligé à vivre tout autrement mais elle est toujours présente et provoque des dérèglements au-delà de toute imagination. Nous devons poursuivre nos efforts afin **d'éviter une seconde vague.**

J'adresse mes remerciements aux saintinois pour la patience qu'ils ont eu pour obtenir les masques de protection (**tant attendus et promis**) pour cause de **retard de livraison**. Du jour au lendemain, depuis le 17 mars, nous avons été contraints de changer nos habitudes, de travailler en "distanciel" pour les uns et en "présentiel" pour les autres.

Je m'associe et **j'ai une pensée toute particulière** aux familles qui ont été touchées par le Covid19, celles et ceux qui ont perdu un **être cher**, souvent dans des conditions difficiles. La situation sanitaire a bouleversé nos traditions et coutumes.

Au nom du conseil municipal et moi-même, j'adresse **mes plus chaleureux remerciements** à tous les **acteurs des services à la population** : le personnel hospitalier, infirmières, assistantes maternelles, aides à domicile, enseignants, personnel communal, élus, etc.

Vous avez toutes et tous réalisé un travail important et remarquable auprès des administrés (petits et grands) sans relâche avec dévouement et courage en prenant bien souvent des risques pour votre propre santé.

Nous avons pu constater que cette crise a resserré les liens entre les générations. Je remercie à ce titre **tous les bénévoles et élus** qui, spontanément, se sont manifestés pour venir **en aide** aux personnes vulnérables et démunies, soit en faisant leurs courses, soit par des actions d'entraide diverses et variées. Un grand merci également pour les couturières bénévoles de Saintines qui ont réalisé des masques.

Je remercie **les services de l'ARC** pour la première initiative qui a consisté à livrer des **masques et des visières** de protection pour les agents en contact direct avec la population alors que rien n'avait été envisagé jusque là.

Je n'oublie pas de remercier également **mes adjoints et les conseillères municipales** qui se sont mobilisés pour **distribuer** et assurer **des permanences** à l'approvisionnement **des masques** auprès des saintinois. Ils ont également assuré un **suivi téléphonique** en direction des personnes isolées et vulnérables.

J'en terminerai en vous remerciant pour la confiance que vous m'avez accordée lors des élections municipales du mois de mars dernier ; j'y associe le conseil municipal. C'est dans ce contexte que mes collègues élus, l'ensemble des personnels communaux et moi-même ont repris le travail et œuvrent tous au quotidien pour le **bien vivre à Saintines.**

Votre Maire

Commission information et communication

En ce début de nouveau mandat, l'équipe de rédaction du Saintines.Com se compose de 8 membres que vous pourrez retrouver dans les pages suivantes.

Vous remarquerez dans ce nouveau numéro une mise en page différente, de nouvelles rubriques comme des jeux et "A Saintines".

La rubrique "A Saintines" a pour but de mettre en avant dans chaque édition une association, des bénévoles qui œuvrent pour la commune, une entreprise, etc. Le choix du sujet se fera en concertation avec les membres de la commission.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

M. ANDRE Sébastien
Président de la commission information et communication



Election Municipale

Pour info

Résultats des élections

Pour la Commune de Saintines, 15 sièges étaient à pourvoir.

Electeurs inscrits : 695

Nombre de votants : 275

Votes blancs : 14

Votes nuls : 16

Suffrages exprimés : 245

L'installation du conseil municipal s'est déroulée le 23 mai avec l'élection du Maire, des adjoints et des membres de commissions externes et des finances.

Lors du conseil municipal du 15 juin, les différentes commissions internes se sont formées. Vous trouverez ci-dessous le nom des élus qui y participent.



Membres du Conseil Municipal



**Jean-Pierre
DESMOULINS**
Maire

Président des commissions :

- Appel d'offres
- Travaux et urbanisme
- CCAS

Membre des commissions internes :

- Finances
- Information, communication et affaires scolaires
- Fêtes et cérémonies

Membre des organismes extérieurs :

- Conseil d'école
- SEZEO, EPFLO, SMOTHD, SMACL, ADICO

Agglomération de la région de Compiègne et de la Basse Automne (ARCBA) :

- Commission Economie
- Commission Grands Projets



**Jeanine
COPIGNY**
1^{ère} Adjointe

Présidente des commissions :

- Finances
- Sports, culture et jeunesse

Membre des commissions internes :

- Appel d'offres
- Information, communication et affaires scolaires
- Fêtes et cérémonies
- Travaux et urbanisme

Membre des organismes extérieurs :

- EPFLO (suppléante)

Agglomération de la région de Compiègne et de la Basse Automne (ARCBA) :

- Commission des finances, du contrôle de gestion et des ressources humaines

Vie communale



**Sébastien
ANDRE**
2^{ème} Adjoint

Président de la commission :

- Information, communication et affaires scolaires

Vice-Président de la commission :

- Sports, culture et jeunesse

Membre des commissions internes :

- Finances
- Appel d'offres
- Fêtes et cérémonies
- Travaux et urbanisme

Membre des organismes extérieurs :

- Conseil d'école

Agglomération de la région de Compiègne et de la Basse Automne (ARCBA) :

- Commission transports, mobilité, gestion des voiries



**Delphine
DEBRAY**
3^{ème} Adjointe

Présidente de la commission :

- Fêtes et cérémonies

Correspondante défense auprès des services de l'Etat

Membre des commissions internes :

- Finances
- Appel d'offre (suppléante)
- Information, communication et affaires scolaires
- Sport, culture et jeunesse
- Travaux et urbanisme

Membre des organismes extérieurs :

- CLE, SAGEBA

Agglomération de la région de Compiègne et de la Basse Automne (ARCBA) :

- Commission développement durable et risques majeurs



**Philippe
GOESSENS**
Conseiller

Membre des commissions internes :

- Fêtes et cérémonies
- Sport, culture et jeunesse

Membre de l'organisme extérieur :

- MJC



**Geneviève
RIBOULEAU**
Conseillère déléguée

Membre des commissions internes :

- Information, communication et affaires scolaires
- Fêtes et cérémonies
- Sport, culture et jeunesse

Membre du CCAS



**Didier
THIEUX**
Conseiller

Membre des commissions internes :

- Finances
- Appel d'offres (suppléant)
- Fêtes et cérémonies
- Travaux et urbanisme



**Isabelle
FERRET**
Conseillère

Membre des commissions internes :

- Fêtes et cérémonies

Membre du CCAS

Vie communale



**Fabien
PERDU**
Conseiller

Membre des commissions internes :

- Finances
- Appel d'offres
- Fêtes et cérémonies
- Travaux et urbanisme



**Sandrine
CONNELL**
Conseillère

Membre des commissions internes :

- Information, communication et affaires scolaires
- Fêtes et cérémonies
- Sport, culture et jeunesse
- Travaux et urbanisme

**Agglomération de la région de Compiègne
et de la Basse Automne (ARCBA) :**

- Commission aménagement, équipement et urbanisme



**Julien
DUQUENNE**
Conseiller

Membre des commissions internes :

- Appel d'offres (suppléant)
- Information, communication et affaires scolaires
- Fêtes et cérémonies
- Travaux et urbanisme



**Corinne
ALVES**
Conseillère

Membre des commissions internes :

- Information, communication et affaires scolaires
- Fêtes et cérémonies

Membre du CCAS

Membre des organismes extérieurs :

- CLE, SAGEBA
- COS 60

**Agglomération de la région de Compiègne
et de la Basse Automne (ARCBA) :**

- Commission tourisme



**Jonathan
VALLE**
Conseiller

Membre des commissions internes :

- Finances
- Appel d'offres (suppléant)
- Fêtes et cérémonies
- Travaux et urbanisme



**Jessica
LEDUC**
Conseillère

Membre des commissions internes :

- Information, communication et affaires scolaires
- Fêtes et cérémonies
- Sports, culture et jeunesse
- Travaux et urbanisme



**Marco
GAROFALO**
Conseiller

Membre des commissions internes :

- Finances
- Appel d'offres
- Fêtes et cérémonies
- Sport, culture et jeunesse
- Travaux et urbanisme

Conseillers suppléants



**Aurélie
TAGHON**



**Jean
Christophe
GOULAS**

Rappel des organismes extérieurs

ARCBA: Agglomération de la région de Compiègne et de la Basse Automne

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

SEZEO : Syndicat des Energies de la Zone Est de l'Oise

SAGEBA : Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Automne

CLE : Commission Locale de l'Eau

MJC : Maison de la Jeunesse et de la Culture de Verberie

EPFLO : Etablissement Public Foncier Local de l'Oise

ADICO : Association Départementale pour l'Informatisation des Communes de l'Oise

UMO : Union des Maires de l'Oise

CDG : Centre de Gestion

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

SMBAPE : Syndicat Mixte de la Basse Automne et de la Pleine d'Estrées

SMOTHD : Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit

SMACL : Société Mutuelle d'Assurance des Collectivités Locales

COS60 : Centre des Œuvres Sociales 60

Crise sanitaire, COVID-19

Alors que le pays était pratiquement à l'arrêt, les communes et les agents de service continuaient à travailler (pas possible de mise au chômage dans la fonction publique territoriale). C'est pourquoi j'adresse toute **ma gratitude et ma reconnaissance en direction des personnels présents ou en télétravail**.

Bien que la mairie soit fermée à l'accueil du public comme l'exigeait la loi, nous avons continué à **assurer les services**. Cette période nous a permis d'effectuer l'entretien et le nettoyage de certains locaux parfois plus ou moins délaissés par manque de temps (cabine à livres, église, local technique des agents, etc). L'accueil téléphonique de la mairie a été assurée par **M. le Maire** durant toute la **période de confinement**.

Reprise de l'école

Comme l'ensemble des communes de l'Oise, celle de Saintines est restée fermée du 9 mars au 10 mai.

La réouverture s'est faite le 11 mai à la fin du confinement pour les enfants des **personnels prioritaires** et les enfants en situation **de décrochage**.

La décision de ne pas réouvrir à l'ensemble des enfants s'est justifiée par notre incapacité à garantir

Vente de pain

Suite à la crise sanitaire, nous avons été contraints de fermer l'agence postale et cesser le dépôt de pain.

Notre agent communal vous accueille de nouveau de 8h30 à 12h00 du lundi au samedi depuis le 11 mai pour l'agence postale et le 23 juin pour le pain.

Pour assurer la pérennité du dépôt de pain, nous vous conseillons fortement de passer commande la veille par téléphone au **03 44 83 14 92** ou directement sur place.

des conditions sanitaires correctes (ATSEM en arrêt de travail, agent de service en congé maternité, absence de produits de désinfection nécessaires). Notre priorité était d'assurer la sécurité sanitaire pour tous.

La reprise de l'école dans toutes les classes (sauf celle de Mme GARAOUI) **s'est faite le 02 juin 2020**. Des recrutements de remplacement en distanciation ont été réalisés. J'en profite pour remercier **tous les acteurs qui ont œuvré** de près ou de loin pour permettre une reprise dans des conditions optimum : secrétariat, personnel, enseignants, agent de la MJC, etc.

Assistance aux personnes

Suite au recensement effectué par les membres du CCAS, des habitants de la commune ont proposé bénévolement leurs services pour les personnes ayant des besoins dans leur quotidien comme les achats alimentaires, la pharmacie, etc, bénévoles que nous remercions.

Distribution de masques

Des masques de protection fournis par la région Hauts de France et l'ARC (cousus pour certains par des couturières de Saintines et Saint-Sauveur) ont été distribués aux saintinois en porte à porte par les élus les 25 et 26 mai.

En cas d'absence, des avis de passage ont été distribués pour informer des deux permanences qui se sont tenues dans la salle des fêtes les 27 et 29 mai.

Nous remercions les différents partenaires.

Bibliothèque

La bibliothèque a été fermée le 17 mars 2020, début du confinement, pour cause de COVID-19. Elle rouvrira ses portes le 1^{er} septembre 2020 tous les mardis de 16h30 à 17h30.

Un grand merci aux personnes pour le don de livres reçus après le confinement.

Budget primitif 2020

Pour info

Qu'est-ce qu'un budget Primitif?

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante et doit être transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité ; le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Il existe également un compte administratif.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal.

Le compte administratif rapproche les prévisions inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes, il présente des résultats comptables de l'exercice.

Section de fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	960 246,32 €
Charges à caractère général	241 650 €
Charges de personnel	258 000,00 €
Atténuation de produits	80 000,00 €
Charges de gestion courante	52 550,00 €
Charges financières	7 000,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Virement à l'investissement	320 046,32 €
Recettes de l'exercice	
960 246,32 €	
Atténuation de charges	20 000,00 €
Produits des services	2 088,15 €
Impôts et taxes	446 448,00 €
Dotations et participations	84 921,00 €
Autres produits de gestion	30 000,00 €
Produits exceptionnels	100,00 €
Résultat reporté	376 689,17 €

Section d'investissement	
Dépenses de l'exercice	27 000,00 €
Déficit antérieur	0,00 €
Capital d'emprunt	25 000,00 €
Cautions	2 000,00 €
Recettes de l'exercice	
1 096 900,00€	
Excédents reporté N-1	455 184,07 €
Emprunt à contracter	287 169,61 €
FCTVA	30 000,00 €
Taxe d'aménagement	2 500,00 €
Cautions	2 000,00 €
Virement de l'investissement	320 046,32 €

Pour info

Qu'est-ce qu'un CCAS?

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) constitue l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap...

C.C.A.S

Plan canicule

Les grosses chaleurs sont arrivées depuis le mois de juin.

Afin de pouvoir vous aider en cas de difficultés, vous voudrez bien compléter la fiche d'inscription (p15) et la déposer en mairie.

Respectez bien les consignes en période de canicule.

Téléalarme

Vivre seul(e) devient problématique à partir d'un certain âge.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie auprès de Mme COIGNY qui vous aidera à obtenir une téléalarme.

Simple d'utilisation et à un prix raisonnable (compte-tenu de la prise en charge par le Département), vous serez rassuré(e).

Aide aux démarches administratives

Si vous avez besoin d'aide pour rédiger vos papiers administratifs, vous pouvez téléphoner à la mairie et un rendez-vous vous sera fixé.

Coronavirus

Suite à cette crise sanitaire, nous avons contacté par téléphone les personnes les plus vulnérables afin de recenser leurs besoins et de mettre une aide en place.

Relais assistantes maternelles (RAM)

Les ateliers d'éveil reprendront en septembre après une longue pause due au coronavirus.

Il s'agit de rencontres organisées dans la salle du périscolaire pour les enfants de 3 mois à l'âge de la scolarisation, accompagnés d'un professionnel de la petite enfance.

Les ateliers sont l'occasion de jeux, activités proposées en fonction de l'âge des enfants, animés par l'animatrice du relais.

Les enfants apprécient beaucoup cette rencontre mensuelle.

Fibre optique

La fibre optique a été déployée au dernier trimestre 2019 par SFR, les 1ers abonnés ont pu en bénéficier dès le mois de janvier. L'ex CCBA avait pris en charge l'installation des prises individuelles. Après négociations, le transfert de compétence, lors de la fusion avec l'ARC, a permis de maintenir cette charge au niveau de l'intercommunalité, gain non négligeable pour les abonnés. SFR est pour le moment le seul prestataire sur notre commune. Le marché s'ouvrira petit à petit aux autres fournisseurs internet.

Tranquillité vacances

Du 1er juillet au 31 août, la police pluricommunale vous propose l'opération tranquillité vacances.

Pour bénéficier du service, un formulaire est disponible sur le site de la commune, le dossier sera à déposer en mairie de Saintines ou de Béthisy-Saint-Pierre 2 jours avant votre départ.

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Brûlage des déchets

Le brûlage des végétaux et des déchets est interdit sur le territoire de la commune. Les sacs de déchets verts sont disponibles en mairie et ramassés en porte à porte. La déchèterie de Verberie est également à votre disposition et ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux

à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

En cas de non-respect de l'interdiction ?

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager la responsabilité de la personne en infraction pour nuisances olfactives.

Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
Le samedi
de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le dimanche et jours fériés
de 10h à 12h

Déclaration préalable de travaux (DP)

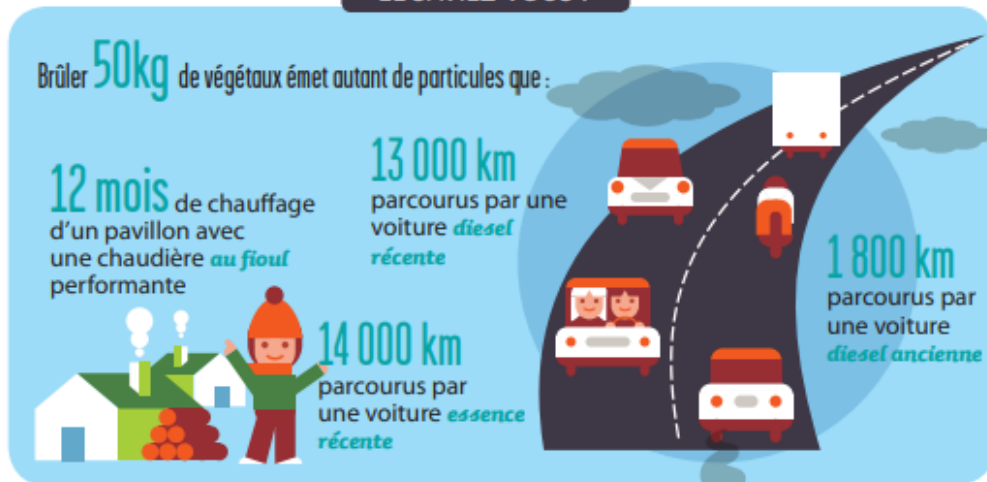
Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. La DP permet de vérifier que les règles d'urbanisme en vigueur sont bien respectées.

Nouvelles incivilités

Nous déplorons une nouvelle fois des **comportements irrespectueux** qui impactent le cadre de vie et l'environnement. Ceci coûte cher à la commune, sans compter le travail supplémentaire de nos agents.

- dépôts de sacs de déchets alimentaires dans les abris bus
- dépôts de verres au pied des bacs (cimetière) + litière pour chat en sacs
- masques de protection jetés à même le sol
- dégradations à l'aire de jeux et au city-stade
- vol des fleurs dans les bacs (entrées de la commune et église)
- détériorations de la protection d'accès au plateau des sports (poteau et chaînes).

LE SAVIEZ-VOUS ?



Pour info

Quand faire une déclaration préalable de travaux ?

Vous devez faire une déclaration pour les travaux suivants :

- Construction d'une véranda
- Surélévation
- Changement de porte, fenêtres
- Ravalement de façade
- Remplacement de toiture
- Construction d'un garage

Etc...



Travaux réalisés par nos agents

- déplacement du banc installé au portail d'accès du Haras (rue Edouard Collas) dans l'aire de jeux
- rénovation complète du secrétariat de la mairie : murs, sol, plafond et éclairage, mise aux normes PMR, changement de porte (menuiserie Fontaine) et décoration ①
- installation d'un tourniquet flambant neuf à l'aire de jeux ②
- installation de panneaux "Attention chevaux" rue Edouard Collas
- acquisition et installation de boîtiers PMR dans les 5 classes
- remise en état complète de l'autolaveuse dans la

salle des sports

- confection et installation de nouveaux bacs à fleurs (entrée Est de la commune)
- durant la période de confinement : confection et installation de barrières anti intrusion à tous les accès des lieux publics de jeux, y compris les douches de la salle des sports
- aménagement de toutes les classes en intérieur pour respecter les mesures barrières ainsi que les accès aux classes en extérieur (marquage au sol, protections, pose de barrières, etc) ③
- remplacement du tableau électrique de la salle des fêtes
- installation de protections sur la rampe d'accès à la salle du conseil ④



Fleurissement

La crise sanitaire nous a amené à **faire des choix**, notamment pour remédier à l'**acquisition de masques** de protection dans le cas où nous aurions une seconde vague (que personne ne souhaite). Nous n'avons donc **pas fleuri les candélabres** tout le long de la départementale et au centre (école et mairie). Ce budget a été consacré à l'achat de **2200 masques lavables en prévision des besoins**.

Jeux

Sudoku

	5		2	9		6		
		8	3	7		2		
	6	7	1		8	3	9	
6	3	2	9	8	1	4	7	5
		9	4	6			3	2
7	8							
8				2	5		4	3
		5		4			6	
			6		9			8

Pour info

Résultats des jeux en page 12

Quelle lettre arrive à trouver son chemin vers l'entrée de la mairie ?



Mots Mêlés

W V I H O I S E L S O H A N J W Y O O Y
 I N F Q Ç K E Q X N I R T C G K J O L Ç
 B Ç N U U P K B C B D E O C Y I D T M A
 U E W U G J B L M P J N S O B B F R V L
 Y U X A D O N J O N G D J X O F C X C A
 B S C J U H D Y Z M U Q C V X Z F Ç E R
 H X P M O E Q O O U A N H W E C O L E O
 A V V U Ç V R X X X A M A Y M K Z N D C
 Z W M U N I C I P A L I T E O P B D C H
 T C B D E F A M I L L E E A U T O M N E
 R O S I D H C N W F U Q A O L H L X Z P
 J N U Ç V C O E Y M M Ç U Q I B C L Ç M
 Ç S E Ç Z L E Ç O W E X B A N H O H M F
 E E D P M J O X G V T X F D X G M Z Ç X
 D I G P G Ç P E A S T T C A R Q M U P A
 B L M A I R I E P Ç E G L I S E U P H I
 O G G R T S E A R C S A I N T I N E S W
 A F J G E T D Y D M J G M G V K E L E Q
 Y O F I V I L L A G E K N E Z Z M R D I
 M C H S M L Z K F G R R Z G A B V S F H

- ALLUMETTE
- ARC
- AUTOMNE
- BOXE
- CHATEAU
- COMMUNE
- CONSEIL
- DONJON
- ECOLE
- EGLISE
- FAMILLE
- GITE
- LAROCHE
- MAIRIE
- MOULIN
- MUNICIPALITE
- OISE
- SAINTINES
- VILLAGE
- YOGA

Fêtes et Cérémonies

Pour info

Nouveaux arrivants

Vous emménagez sur la commune, faites-vous connaître en mairie. Un livret d'accueil vous attend avec de précieux renseignements. Cette démarche nous permettra également de vous convier à nos diverses manifestations et remise de cadeaux (fête des mères, colis des aînés, naissance, etc).

Soirée Beaujolais

La soirée Beaujolais s'est déroulée le 22 novembre, organisée conjointement par la mairie et le Comité des Fêtes.

Au menu, apéritif, assiette de charcuterie, salades, fromage, dessert et café avec une soirée dansante, soirée animée par notre DJ préféré Didier THIEUX.



Cérémonies du 11 novembre et du 8 mai

Les élus, anciens combattants, fanfare et habitants se sont réunis le 11 novembre afin de rendre hommage aux soldats, allumettiers et victimes de la guerre morts pour la France avec un dépôt de gerbe, discours et pot de l'amitié.

Le 8 mai, étant en plein confinement, nous n'avons pas manqué de rendre hommage à tous ces hommes en pensée.



Repas des aînés

Le repas des aînés de 2019 a eu lieu le dimanche 10 novembre. Le traiteur Charles Delsaux de Pierrefonds nous a encore une fois proposé un repas raffiné et délicieux.

Ce repas s'est terminé dans une ambiance joyeuse et festive.



Téléthon

Un après-midi jeux avait été proposé dans la salle des fêtes le samedi 6 décembre afin de récolter des fonds pour l'association et passer un moment de convivialité.

Une petite dizaine de personnes, adultes et enfants sont venus partager ces moments de jeux.

Vœux

Monsieur le Maire et son conseil municipal ont présenté leurs vœux aux personnels de la commune, aux associations et aux différents partenaires le 14 janvier.

Remise de prix OPAC

Les enfants des 2 lotissements de Saintines ont pu participer à un concours de loisirs créatifs sur le thème de Noël. Le jeudi 6 février, ils ont reçu des récompenses ainsi qu'un goûter offerts par l'OPAC que nous remercions pour cette belle initiative.

Galette des rois

Les aînés de Saintines ont partagé la traditionnelle galette des rois le dimanche 12 janvier.



Remise des dictionnaires

La remise des dictionnaires d'anglais s'est déroulée dans la classe de Madame Balland le jeudi 2 juillet, nous n'avons pas pu organiser cela à la mairie autour d'un petit goûter pour les enfants.

18 élèves se sont vus remettre un dictionnaire par la municipalité et un livre des Fables de La Fontaine par leur institutrice de la part de l'éducation nationale.

Nous leur souhaitons bonne réussite dans leurs études.



Cadeaux de Noël

Les enfants ont reçu leur cadeau de Noël et des chocolats de la part de la mairie pendant le marché de Noël de l'école le 17 décembre.

Une séance de cinéma leur a également été offerte le mardi 10 décembre, «Arthur et la magie de Noël» pour les maternelles et «Abominable» pour les primaires.

Colis des aînés

Chaque aîné de la commune a reçu au mois de décembre un joli sac isotherme rempli de gourmandises. Nous les avons accueillis en mairie avec un café, un jus de fruits et une tranche de brioche afin de partager un petit moment de convivialité avec M. le Maire et les membres du CCAS.



Fête des mères

Le coronavirus a chamboulé le calendrier festif de la commune depuis mars.

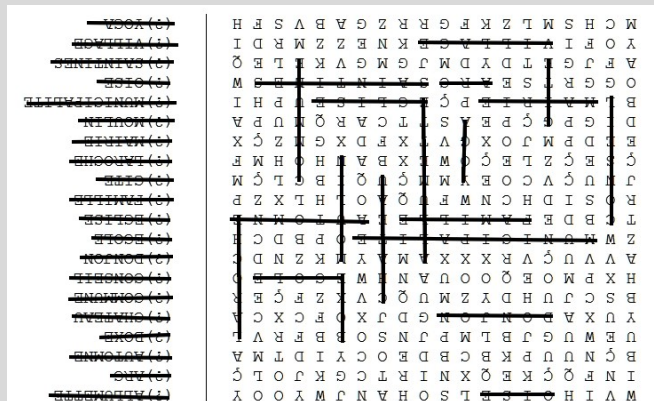
Impossible d'organiser ni spectacle ni apéritif. Nous avons distribué une carte avec un poème à chaque maman inscrite auprès de la mairie afin de montrer que la municipalité ne les oublie pas et de leur rendre tout de même hommage.



Résultats des jeux

Chemin C pour
retrouver la
Mairie

4	7	3	6	1	9	5	2	8
1	2	5	8	4	3	7	6	9
8	9	6	7	2	5	1	4	3
7	8	4	5	3	2	9	1	6
5	1	9	4	6	7	8	3	2
6	3	2	9	8	1	4	7	5
2	6	7	1	5	8	3	9	4
9	4	8	3	7	6	2	5	1
3	5	1	2	9	4	6	8	7



A Saintines



Depuis plusieurs mois, le bar de Saintines, connu précédemment sous le nom de MB et avant Le Tropico, était inoccupé et attendait un repreneur.

Après 4 mois de travaux, dans des conditions difficiles suite à la crise sanitaire, les locaux ont retrouvé vie et ont été transformés en salon de tatouage vintage tout en conservant l'ancien comptoir.

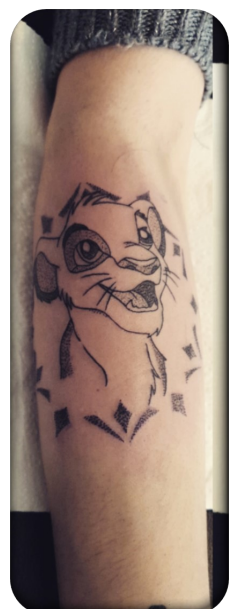
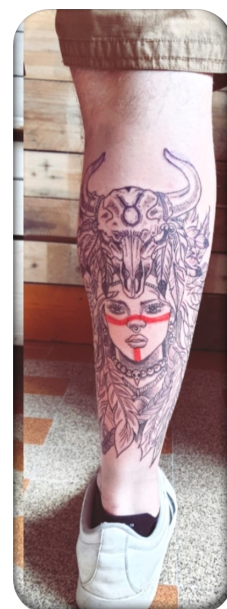
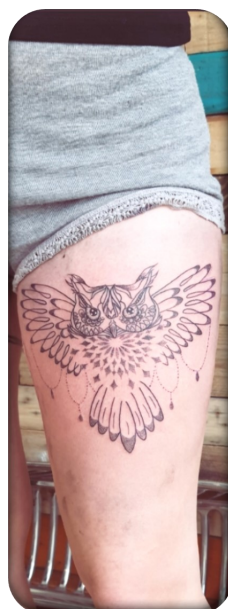


Depuis le 12 mai, Teddy, 22 ans, tatoueur depuis 5 ans, exprime son art sur les peaux de nombreux clients et Méлина, 21 ans, vous accueille et prend en charge la partie administrative du salon.

Ce sympathique jeune couple compte à terme exploiter 3 espaces de tatouage avec Bryan en apprentissage et un salarié.



Ce binôme, motivé et débordant de projets, vous attend dans ce lieu atypique et décoré avec goût. N'hésitez pas à les contacter ou les suivre sur les réseaux sociaux.



Associations de Saintines

ATT Saintines

Brèves

Contact ATTS

M. Jean-Michel LEROY
jmleroy@cegetel.net

Depuis 1965, l'Association de Tennis de Table de Saintines permet à tous de pratiquer notre sport dans

d'excellentes conditions.

Cette année encore une trentaine de licenciés viennent toutes les semaines à la salle des sports, certains pour préparer des compétitions, d'autres simplement pour le plaisir d'une pratique sportive de loisirs.

Les entraînements du mercredi et du jeudi soir regroupent de nombreux joueurs de Saintines et des environs ; il n'est pas rare de voir plus de 20 joueurs, de tous niveaux, s'affronter autour des tables du club en toute convivialité.

Concernant les compétitions, 4 équipes sont engagées cette saison. Les équipes évoluent du niveau

Régionale 2 pour l'équipe fanion au niveau Départementale 3 pour l'équipe IV. Les objectifs principaux de cette fin de saison sont élevés puisque nous lutterons pour essayer de faire monter de division nos équipes. Cet objectif est ambitieux mais réaliste.

Cette fin de saison va être marquée par l'organisation du tournoi départemental de l'ATT Saintines qui réunit chaque année une centaine de joueurs dont l'élite pongiste du département. Cette manifestation reconnue et appréciée dans l'ensemble du département par les joueurs de tennis de table est essentielle pour le fonctionnement de notre club grâce à ses retombées financières. Cette année, le tournoi sera organisé le jeudi de l'Ascension. Les Saintinois sont bien évidemment invités à venir encourager les meilleurs joueurs du département.

Nous accueillons à la Salle des Sports de Saintines tous ceux qui souhaitent, en compétition ou en loisir, pratiquer le tennis de table.

Kick and Thaï Saintines

Brèves

Contact Kick and Thaï

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la secrétaire au 06 10 91 42 55.

Le Kick and Thaï Saintines, club de boxe, a encore fait une très belle année avec plus de 120 adhérents, période malheureusement écourtée à cause du contexte exceptionnel que nous avons vécu.

Nous serons heureux de vous retrouver le mercredi 2 septembre 2020 aux horaires habituels : le lundi de 19h à 20h30, le mercredi de 19h15 à 20h30 et le vendredi de 19h à 20h30.

Au programme : échauffements, étirements, renforcement musculaire, cardio, sparing, techniques, combats, etc.



EPSOVAL

Malgré la COVID-19 et le confinement, les bénévoles d'EPSOVAL, Epicerie Solidaire de la Vallée de l'Automne, sont restés mobilisés pour servir des denrées aux personnes en difficulté.

Nous avons adapté nos services en mettant en place une forme de "Drive". Les paniers étaient préparés à l'intérieur et servis dans la cour afin de respecter les règles de sécurité. Nous avons également effectué des livraisons pour les personnes qui ne pouvaient se déplacer. Nous avons tous des masques, des gants et du gel hydroalcoolique.

La banque alimentaire a continué à nous approvisionner avec ce qu'ils pouvaient recueillir, bien moins qu'habituellement puisque les ramasses et collectes étaient souvent interdites.

Cette période nous a obligé à faire de nombreux achats pour les produits de première nécessité (pâtes, sucre, farine, plats cuisinés en conserve, etc) et nous n'avons pu organiser notre collecte que le samedi 4 juillet. Bien heureusement, la générosité et la solidarité étaient au rendez-vous et nous avons pu refaire nos stocks.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé et surtout tous les bénévoles pour leur disponibilité.





DEPARTEMENT DE L'OISE
Arrondissement de Senlis
Canton de Crépy-en-Valois

MAIRIE DE SAINTINES

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE DEPARTEMENTAL EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS (Dispositif canicule ou grand froid)

Si vous résidez à votre domicile et que vous êtes:

- âgé (e) de 65 ans ou plus ;
- âgé (e) de plus de 60 ans et reconnu (e) inapte au travail ;
- adulte handicapé(e) relevant de l'AAH, ACTP, carte d'invalidité, travailleur handicapé, bénéficiaire d'une pension d'invalidité à titre civil, militaire, victime de guerre

Vous pouvez vous inscrire ou vous faire inscrire par un tiers responsable sur le registre établi et conservé en Mairie.

(registre confidentiel dont les renseignements peuvent être communiqués uniquement au Préfet en cas de déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence.)

✂

Fiche d'inscription à déposer en Mairie de Saintines au plus tôt :

Nom

Prénom

Qualité au titre de laquelle est demandée l'inscription (**barrer** les lignes inutiles) :

- Plus de 65 ans
- Plus de 60 ans inapte au travail
- Adulte handicapé(e)

Adresse précise (bâtiment, étage si nécessaire) :

N° de téléphone:

Service intervenant à domicile (le cas échéant) :

Personne à contacter en cas d'urgence (le cas échéant) :

Nom

Prénom

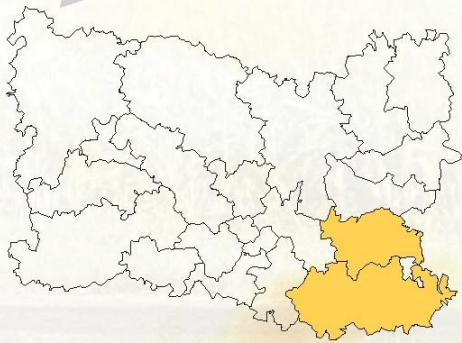
Téléphone :

A Saintines, le

Signature de l'intéressé(e)

(ou Nom Prénom et signature du demandeur responsable de la personne inscrite ci-dessus)

LE BUS DÉPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI



CRÉPY-EN-VALOIS • NANTEUIL-LE-HAUDOIN

Saintines

les 26 Août, 29 septembre,
4 novembre et 17 décembre.

INSERTION

EMPLOI

FORMATION

INFORMATIONS

ÉCOUTE

SUIVI



SERVICE DÉPARTEMENTAL ITINÉRANT OUVERT À TOUS